

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Consultation en procédure librement définie

Identification de la société passant le marché : SPL SUD PLAISANCE (83)- Villa Charles – 1 Boulevard beau site – BP 31 - 83120 SAINTE MAXIME – Tel : 04 15 09 82 89 – aurelie.amado@sema83.fr

Procédure de passation : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

Objet de la consultation : Accord-cadre à marchés subséquents pour la réalisation de travaux de VRD sur le port de Sainte-Maxime – Accord-cadre n° 2026-PO-01-00-AC-TX

Type et forme de contrat : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique

Il sera attribué à un maximum de 2 opérateurs économiques (sous réserve d'un nombre suffisant d'offres).

Décomposition de la consultation : Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution : Port de Sainte-Maxime - 83120 Sainte-Maxime

CPV principal :

Code principal	Description
45112500-0	Travaux de terrassement
45232130-2	Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales
45112700-2	Travaux d'aménagement paysager
45233141-9	Travaux d'entretien routier

Délai global d'exécution des prestations : La date prévisionnelle de début des prestations est le 02/03/2026.

Durée du contrat : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Reconduction : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Durée / Délais d'exécution des marchés subséquents : Chaque marché subséquent détermine son propre délai ou sa durée d'exécution.

Les critères retenus pour le jugement des offres de l'accord-cadre sont pondérés de la manière suivante:

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	40.0
2-Valeur technique	60.0
2.1-- <i>Pertinence des méthodes- Réactivité face aux travaux urgents- Délai d'approvisionnement- Suivi et reporting- Propositions innovantes pour la réduction des nuisances (bruit, poussières etc)- Qualifications qualité</i>	20.0
2.2-- <i>Intégration d'objectifs environnementaux- Matériaux recyclés/biosourcés- Gestion des déchets (tri, valorisation)- Prévention des pollutions- Formations et/ou qualifications environnement</i>	15.0
2.3-- <i>Sécurité et hygiène- Gestion de la circulation et sécurité des usagers de la route- Formations et ou qualifications sécurité</i>	15.0
2.4-- <i>Qualification des équipes- Adéquation des matériels</i>	10.0

Les critères retenus pour l'attribution des marchés subséquents sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0
2-Délai d'exécution	40.0

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation des entreprises est disponible uniquement sur support dématérialisé. Le dossier de consultation est librement accessible via le site internet : <https://www.marches-securises.fr/>.

Date limite de réception des offres : Lundi 9 février 2026 à 12h00

Adresse où l'offre doit être transmise : Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil d'acheteur <https://www.marches-securises.fr/>.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication: 15/01/2026